

Buts de ce journal : **informer** la population, **présenter et analyser objectivement les faits**, sur la base de renseignements vérifiés. Préparé à l'abri de toutes pressions extérieures. Motivé par la sauvegarde du patrimoine exceptionnel qui nous entoure. N'excluant pas l'humour. Ouvert à vos suggestions :

info@sos-arvel CCP 17-112190-4



Rapport d'activité 2016

Fidèle à ses valeurs, SOS-Arvel poursuit son action par la participation régulière de ses deux délégués aux travaux de la commission de suivi créé conformément à la convention multipartite signée en 2014.

La dernière réunion a eu lieu en novembre 2015, la prochaine est prévue en octobre 2016. D'autre part, SOS-Arvel a participé à une séance de discussion avec le Canton et les Carrières d'Arvel en avril 2016. Cette séance a été sollicitée par Helvetia Nostra, avec la participation de Pro Natura également. Il s'agissait principalement de discuter de différents aspects de la remise en état finale de la carrière de Planche-Boetrix et son comblement partiel par une décharge de matériaux d'excavation et de matériaux inertes.

L'exploitation des décharges est une activité importante dans le Canton. Celles d'Arvel sont approvisionnées principalement par la région de l'Est-Vaudois et de Lausanne. Le remblayage de l'étape nord de la décharge au pied de la carrière du Châble-du-Midi étant terminé, c'est au tour de la carrière de Planche-Boetrix d'être en partie comblée par une nouvelle décharge. La première partie du comblement de Planche-Boetrix ne peut se faire qu'avec des matériaux d'excavation, c'est pourquoi une zone pour 100'000m³ de matériaux inertes à la Charmotte Sud sera utilisée en attendant, jusqu'en 2023. La décharge de la Charmotte Sud sera remplie vers 2026, celle de Planche-Boetrix vers 2050. En 2025, c'est l'étape sud de la décharge au pied du Châble-du-Midi qui débutera, jusqu'en 2070 environ. Ces décharges dites de type B peuvent accueillir un mélange de matériaux d'excavation, matériaux terreux, ainsi que de matériaux inertes comme du verre plat et d'emballage, tuiles, carrelages, de certains mâchefers, matériaux bitumineux, déchets comprenant des fibres d'amiantes liées, et autres déchets de chantier composés à 95% de pierres ou similaires.

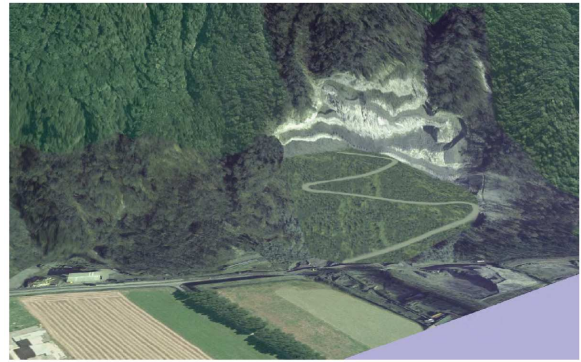
La décharge de Planche-Boetrix montera à 90m au-dessus du niveau de la plaine et masquera, selon le bureau d'ingénieurs engagé par les Carrières, en principe les $\frac{3}{4}$ de la falaise actuellement mise à nu par l'exploitation de la roche. Mais le sommet de la carrière sera 100m plus haut que celui de la décharge. La décharge n'arrivera donc même pas à mi-hauteur de la carrière, et ne pourra pas monter plus haut car son périmètre est limité par la route. On devra donc compter sur la re-végétalisation des falaises restantes et des bermes pour estomper l'effet de cette coupure de 100m de hauteur.

Des photomontages nous ont été présentés pour visualiser la remise en état finale du site de Planche-Boetrix, dans le cadre du rapport d'impact sur l'environnement de septembre 2015. Ces photomontages montrent la situation après l'aménagement final de la décharge, une fois que les arbres auront poussé, soit

au plus tôt vers 2070. C'est donc surprenant que le bureau d'ingénieurs prétende que cette situation serait atteinte dans une vingtaine d'années déjà.



Aujourd'hui



vers 2070 ?

Les essais de reboisement qui ont été effectués sur la berme au sommet de la carrière de Planche-Boetrix nous laissent pour le moins perplexes. Comme le montrent des photos qui ont été prises sur le site, à part les buddliés qui envahissent rapidement la zone, ces essais ont tous raté, soit à cause du manque de terre végétale, d'eau, de chutes de pierres, ou des animaux. Mais les Carrières ont l'air plutôt satisfaites. C'est peut-être vrai pour les fameux buddliés qui figurent sur la liste noire des espèces en concurrence avec la végétation indigène!

En ce qui concerne les dévalèments qui ont encore lieu au Châble-du-Midi, ceux-ci sont liés à la sécurisation du fameux «dièdre instable» au sommet de la carrière, et devraient se terminer début 2017. Notre vice-président est intervenu plusieurs fois auprès du directeur des Carrières lorsque ces dévalèges provoquaient de trop forts dégagements de poussière. Le puits de dévalège est maintenant creusé et sera utilisé jusqu'en 2025 quand se terminera l'exploitation à ciel ouvert. Des dégagements de poussières seront malgré tout à prévoir lors des minages, mais les dévalèges seront faits par le puits.

En ce qui concerne la modification du plan directeur cantonal des carrières (PDCar) telle que décidée dans la convention pour exclure définitivement toute nouvelle exploitation en surface, celle-ci est en attente de l'évaluation du projet d'exploitation souterraine. Nous nous plaisons à relever la très bonne écoute dont fait preuve la direction des carrières d'Arvel à l'égard toutes les associations liées au suivi des travaux.

SOS-Arvel reste vigilante en continuant de participer activement à la Commission de suivi pour s'assurer du bon déroulement de la remise en état de Planche Boetrix et, cas échéant, pour proposer des mesures susceptibles d'atténuer l'impact sur le paysage. En parallèle, SOS-Arvel examinera avec attention le projet d'exploitation souterraine dès qu'il sera disponible. Finalement, SOS-Arvel veille à ce que l'exploitation actuelle du Châble-du-Midi visant à la sécurisation et au reprofilage du versant s'effectue dans les meilleures conditions possibles pour la population alentours.

Le président : Dr. Robert Haas

Le vice-président : Alexandre Pastore

Merci pour votre soutien !